



Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 030-200034692-20230403-DEL38\_2023-DE



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°38/2023**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 3 avril 2023**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 28 mars 2023

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 60

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 11

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Denis BARETTINI, Christian BAUME, Philippe BERTHOMIEU, Didier BONNEAUD, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Manon CROUSIER, Gilles DELALIEU Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN Julie MERCIER, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Alain NICOLET, Jean-Louis NOIRET, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Marjorie SABATON, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE, Thierry VINCENT,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Jennifer OBID, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Alain POMMIER, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Ghislaine DE VERDUZAN à Christine CLERC, Benjamin DESBRUN à Vincent ROUSSELOT, Gérald MISSOUR à Cédric CLEMENTE, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Catherine PECASTAING à Vincent ROUSSELOT, Elian PETITJEAN à Guy AUBANEL, Christian SUAU à Patrick BERTHOMIEU,

**Absents/Excusés :** Sébastien BAYART, Robert GAUTIER, Laurent OUILLON, Béatrice REDON

**Secrétaire de Séance :** Christophe SERRE

## **Objet : Subvention des APE des Ecoles de Musique**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°70/2021 du 05 juillet 2021 adoptant les statuts de la communauté d'Agglomération du Gard rhodanien,

Considèrent la gestion des établissements publics d'enseignements artistiques du territoire,

Considérant les demandes de subvention, les bilans financiers 2022 et le budget prévisionnel 2023 présentés par les associations de parents d'élèves des écoles de musique gérées par l'Agglomération du Gard rhodanien,

Considérant la contribution de ces associations de parents d'élèves aux activités et manifestations culturelles et musicales de l'Agglomération,

Considérant que cette question a été présentée à la commission Famille du 21 mars 2023,

### **Le conseil communautaire décide, à l'unanimité :**

- D'accorder une subvention de 1 000 € à l'association la Quègne,
- D'accorder une subvention de 600 € à l'association Dancez Musique en Cèze,
- D'accorder une subvention de 400 € à l'association APE Ecole de Musique de Pont-St-Esprit.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 3 avril 2023.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **13 AVR. 2023**

**Le Président**

**Jean Christian REY**



*Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

*Délibération n°38.2023 du 3 avril 2023, page 2*